

« Des conditions d'hébergement indignes et inappropriées dans le contexte d'épidémie »

Grenoble le Mardi 17 mars 2020 Jour n°1 du confinement

Alors que le confinement général vient d'être déclaré partout en France, nous apprenons le transfert imminent de 14 familles (67 personnes, hommes, femmes et enfants) hébergées dans le cadre du plan hivernal à Pont de Claix vers des hôtels. A la vue du contexte actuel, l'AREPI ne donne aucune raison valable qui justifierait ce transfert et, d'après nos informations, le CE d'EDF (propriétaire des lieux) a donné son accord pour le maintien de l'ouverture du centre jusqu'au 31 mai, il n'est donc pas à l'origine de cette demande. Leur situation sanitaire était déjà indigne et ce transfert ne fera que l'aggraver. En effet, les personnes se retrouveront confinées dans des espaces plus petits donc avec plus de promiscuité, sans cuisine, sans espace extérieur, sans accompagnement social ou médical adapté. C'est d'autant plus dommageable que l'Edelweis de Pont de Claix est le seul centre qui permettait un espace privé par famille, dans des bungalows estivaux (un sanitaire et une kitchenette par bungalow).

A contrario, à l'Hôtel Voreppe, 140 personnes se partagent une cuisine de 20m2 et une salle à manger de 40m2 depuis des mois. Chaque famille se voit attribuer une chambre quelque soit le nombre de personne, ce qui peut vouloir dire une chambre pour 5 personnes. Rien n'a été mis en place pour mettre à l'abri les personnes les plus vulnérables alors même que de nombreuses personnes sont dans un état de santé critique dans ce centre (enfants gravement malade, femme sur le point d'accoucher, personnes souffrant de maladie chronique). L'équipe éducative est confinée depuis le 18 mars et plus aucun suivi médical ou administratif n'est proposé aux familles.

A Comboire, les personnes sont entassées dans les algecos, et disposent de 3 douches pour 60 personnes. Aucun budget n'est alloué pour les impressions et aucun ordinateur n'est à disposition pour assurer la continuité de la scolarité des enfants.

Et nous ne parlons même pas des personnes qui aujourd'hui encore à Grenoble vivent à la rue. Pire, depuis dimanche 15 mars, la Halte de nuit - Abri de répit permettant un accueil « à la nuit » pour une quarantaine de personnes a fermé, laissant de nombreuses personnes livrées à la rue et ses dangers.

Nous exigeons l'annulation du transfert incompréhensible de Pont de Claix, vers des conditions de vie incohérentes et invivables et des informations claires sur les intentions de l'AREPI et de la préfecture.

Nous demandons l'ouverture de centres d'hébergement d'urgence pour toutes les personnes à la rue, dans des conditions permettant le confinement dans la dignité et la mise en sécurité de toutes les personnes vulnérables.

Nous demandons la réquisition des logements et bâtiments vides par le pouvoir des préfets et des maires pour y loger les personnes à la rue.

Nous nous inquiétons de la continuité dans ces lieux des livraisons de la Banque Alimentaire qui assure les repas midi et soir pour les personnes hébergées.

Nous revendiquons la continuité dans l'accès au soin et le droit à un accompagnement social d'autant plus dans ce contexte de crise sanitaire.

43 milliards pour les entreprises, combien pour le social ?